

Chères Consoeurs,
Chers Confrères,

J'ai exercé en tant qu'avocate au Barreau de Strasbourg pendant 16 ans, mon activité étant quasi-exclusivement contentieuse.

Dans chaque cabinet où j'ai exercé, ma compétence professionnelle complète en allemand m'a permis d'être l'interlocutrice privilégiée des mandants germanophones, institutionnels, confrères, particuliers.

J'ai traité leur dossier en toute autonomie.

Parallèlement, mon activité contentieuse en droit privé a été riche et diversifiée.

Sans être exhaustive, j'ai connu des litiges mettant en jeu :

- **Le droit commercial au sens large** (contrats commerciaux, vente de fonds de commerce, contrats de franchise, droit des entreprises en difficulté),
- **Le droit européen privé** (litiges transfrontaliers impliquant la connaissance des règlements communautaires),
- **Le droit bancaire** (cautions dirigeantes principalement),
- **Le droit de la construction** (assistance de mandants lors d'expertises judiciaires, rédaction de dires à expert),
- **Le droit alsacien-mosellan** (vente forcée immobilière, partage judiciaire),
- **Le droit immobilier** (baux d'habitation, baux commerciaux),
- **Le droit pénal** (intervention de l'assureur au procès pénal, droit pénal du travail)

Je précise cependant que je n'ai pas eu l'opportunité de développer une activité de conseil en droit de sociétés.

Certes, j'ai eu l'occasion de traiter de cessions de parts sociales et leurs incidences (démission de gérant associé, décharge de caution), de constituer de petites structures (SARL essentiellement), de procéder à certaines modifications ayant trait à la vie des entreprises (changement de gérance, transfert de siège social) et de gérer les formalités y afférentes, mais il s'agissait de missions très ponctuelles.

Je porte une attention toute particulière à la procédure civile et ses très nombreuses évolutions.

En conclusion, je recherche une collaboration libérale permettant une association à court terme, compte-tenu de mon ancienneté.

E-C BRÉTEL